

REPUBLIQUE FRANÇAISE

BRIGADE DE SAPEURS-POMPIERS DE PARIS



**LETTRE DE FELICITATIONS
DU COMMANDANT DE GROUPEMENT**

Vu le décret n° 75-675 du 28 juillet 1975, portant règlement de discipline générale dans les Armées,

Le Colonel SÉPOT
commandant le 2^{ème} Groupement d'incendie

Félicite :

Le Caporal **BERHAULT Benjamin**
de la 22^{ème} Compagnie

Pour le motif suivant :

«S'est distingué le jeudi 25 novembre 2004, lors de la prise en charge d'un arrêt cardio-respiratoire au 14, avenue Henri Barbusse à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne).
A participé activement à la mise en œuvre des moyens de réanimation cardio-respiratoire.»

A Paris, le 27 avril 2005